



LE PARC SOBIESKI

Il fut autrefois le fruitier royal de Laeken

Contrairement au parc de Laeken tout proche, le parc Sobieski n'était pas à l'origine un parc public. Il faisait partie des jardins royaux et produisait les fruits de la cour. Témoin de son époque, il remplit aujourd'hui d'autres fonctions (c'est avant tout un parc de promenade et de loisirs ; c'est aussi une pièce du maillage vert bruxellois qui, à ce titre, joue un rôle écologique) tout en continuant, comme le voulait déjà Léopold II, à embellir le paysage bruxellois.



UN PEU D'HISTOIRE

Au début du 20^e siècle, le roi Léopold II rachète plusieurs propriétés bordant le domaine du Stuyvenberg où il réside, pour en faire un vaste ensemble horticole. Il décide d'en aménager une partie en fruitier royal (l'actuel parc Sobieski), une seconde en zone d'acclimatation pour les plantes exotiques venant du Congo (le parc Colonial) et une troisième pour en faire un jardin d'agrément et y cultiver les fleurs d'ornement destinées aux demeures royales (les Jardins du fleuriste).

Dans le fruitier royal, Léopold II fit installer des serres pour y cultiver des vignes, mais aussi pour y abriter des orangers, des pêchers, des abricotiers... que l'on cultivait en pots. Dans les réceptions et les dîners prestigieux de l'époque, il était en effet fréquent de présenter ces arbres chargés de fruits pour que les convives puissent directement y cueillir leur dessert. L'autre partie du site était aménagée en verger de cerisiers, de poiriers et de pommiers d'espèces différentes. Les fruits de cette collection n'étaient cependant pas tous comestibles.

En 1975, ce fruitier royal n'étant plus productif, la Donation Royale le mit à la disposition du service du Plan Vert, à la condition de le convertir en jardin public. La restauration du jardin date de cette époque, de même que la création du passage sous l'avenue des Robiniers pour rejoindre directement le jardin Colonial qui prolonge le Sobieski vers le nord.

La dénomination du parc et de l'avenue qui le borde est un hommage au roi de Pologne Jean III Sobieski, qui contraignit les Ottomans à lever le siège de Vienne en 1683. Mais le parc eut pendant très longtemps, une autre appellation : celle de « parc Elisabeth ». Elle n'a plus cours aujourd'hui pour éviter les amalgames avec le parc Elisabeth situé devant la basilique de Koekelberg.



DESCRIPTIF GENERAL : UN PARC CONTEMPORAIN QUI RAPPELLE LA MÉMOIRE DES LIEUX

Le relief du parc Sobieski est assez marqué et l'intérêt esthétique de la scénographie qu'il a généré lui vaut aujourd'hui son inscription sur la liste de sauvegarde du patrimoine bruxellois.

Un massif boisé, constitué d'arbres de grande taille, fait écran et longe les deux artères qui bordent le jardin. Un plan d'eau d'une trentaine d'ares, colonisé aujourd'hui par de nombreux palmipèdes, a été creusé dans la partie basse, mais il n'est pas d'origine.

Au centre du jardin, quelques arbres fruitiers hautes tiges – des pommiers et des poiriers – vestiges du fruitier initial (deux d'entre eux sont d'origine), sont plantés dans une grande prairie de fauche où les tondeuses des jardiniers dessinent des chemins et des placettes pour les balades et les repos « champêtres ». Elle conduit à la partie supérieure du parc où poussent des fruitiers palissés et un très beau massif de rhododendrons. Entre les deux, sur des terrasses en moellons qui s'étagent en gradins, des bancs ont été disposés, de même que de grands bacs de vivaces plantés d'iris, d'agapanthes, de rosiers, de sedums...

Cette zone qui s'élève vers le fond du parc, contraste par rapport à l'aspect naturel de la pelouse centrale par son côté plus horticole et plus « travaillé ».

Une promenade a été aménagée autour de l'étang et autour de la pelouse centrale. Des haies de charmes taillés en fenêtre créent de jolies perspectives au pied des terrasses du domaine et une belle plaine de jeux attend les enfants dans la partie latérale du parc.

La promenade verte qui, en ceinturant la Région, permet de découvrir Bruxelles et nombre de ses espaces verts à pied ou à vélo, traverse le parc Sobieski.



FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

Autour de l'étang, vit une colonie d'ouettes d'Egypte. Ces oies, introduites au départ du Domaine royal de Laeken, furent en surnombre voici quelques années. Aujourd'hui, cette population s'est naturellement régulée : la prairie de fauche susceptible de dissimuler un éventuel prédateur, ne leur a pas plu et beaucoup sont retournées d'elles-mêmes dans le Domaine royal.

Un renard a élu domicile au Sobieski. Il arpente aussi les sentes du Jardin colonial et celles des Jardins du fleuriste.

Deux pins noirs (*Pinus nigra*), deux peupliers baumiers (*Populus trichocarpa*) et un robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) sont repris sur la liste bruxelloise des arbres remarquables. Mais ils ne sont pas les seuls à valoir le détour. C'est le cas de quelques arbres exotiques (saule de Pékin, viorne de David, noisetier de Byzance...) et d'autres, indigènes cette fois (au bord de l'étang un magnifique catalpa et un impressionnant saule pleureur, des aulnes glutineux, un platane...). Les pommiers et poiriers de la pelouse centrale et ceux qui ont été palissés rappellent les origines du jardin.



PRINCIPE DE GESTION

Espace vivant, le parc Sobieski évolue avec les années. Les interventions de Bruxelles Environnement-IBGE ne visent pas à restaurer un état des lieux ancien, mais à composer un jardin contemporain qui évoque la mémoire des lieux.

En 1997, les chemins, les filets d'eau puis les parterres ont été entièrement refaits. Les fruitiers palissés viennent d'être replantés ; les anciens ayant pris place un peu plus loin, aux serres des jardins du Fleuriste.

La partie centrale du Sobieski fait l'objet d'une gestion différenciée. La prairie où sont plantés les arbres fruitiers n'est fauchée qu'une ou deux fois par an, se transformant ainsi en espace naturel qui contraste avec le reste du parc entretenu de manière plus classique par les jardiniers de Bruxelles Environnement. Des chemins, des sentiers et des placettes, tracés à la tondeuse, permettent au public de circuler agréablement dans ce décor de hautes herbes.

Le verger a été replanté au début des années 90 en respectant le maillage ancien. Depuis, de nouveaux fruitiers viennent de temps à autre remplacer les individus défailants.

Les parterres et les bacs, autrefois composés de rosiers et de bulbes, sont aujourd'hui plantés de vivaces. Pour optimiser leurs floraisons, ils sont recomposés tous les cinq ans.

MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

SCULPTURES

Les germes (2003)

Artiste liégeoise, Jacqueline Hock a remporté avec cette œuvre l'édition 2003 du concours de sculptures organisé sous l'égide de Bruxelles Environnement-IBGE. Les deux pièces installées sur la pelouse à droite de l'étang, non loin de l'entrée du parc, synthétisent les concepts de graine, de fruit et d'œuf aussi bien dans l'interprétation de la forme que dans l'effet des matières choisies (plomb et béton). L'ancrage des deux sculptures est enfoui dans le sol pour donner l'impression que les « germes » sont posés sur le sol.

Le labyrinthe (2005)

Samuel Verbieese est un ancien ingénieur qui donne libre cours à son envie de créer... sur tous les fronts : dessins, peintures, sculptures, lithographies. Il affectionne tout particulièrement les formes géométriques et, une passion en amenant une autre, explore les labyrinthes. Au moment de l'inauguration des Jardins du fleuriste, il proposa à Bruxelles Environnement, de dessiner un labyrinthe dans la pelouse du parc Sobieski. Inspiré par les chemins et les placettes de la prairie de fauche, mais aussi par le labyrinthe des Jardins du fleuriste, il entrevoit la possibilité de faire le lien entre ces deux éléments du paysage. Son sujet ? L'atomium. Le modèle n'est pas loin, d'autant que c'est aussi ce qu'il perçoit dans le dessin des cheminements de la prairie. Construite par la tonte – à des hauteurs différentes – de la pelouse, son œuvre est naturelle. Pour mieux la marquer l'hiver lorsque l'herbe est paresseuse, des bulbes ont été plantés et prennent le relais.



ESPACES VERTS PROCHES

Au nord, le Jardin Colonial, le Stuyvenberg (non accessible au public), le parc de Laeken et le parc d'Osseghem.

A l'est, les Jardins du fleuriste, la drève Sainte-Anne et le Domaine royal (accessible au public lors de l'ouverture des serres).

A l'ouest, le square Clémentine.

Au sud-est, le square du 21 juillet, le cimetière de Laeken et le square Prince Charles.

Au sud-ouest, le square Prince Léopold.

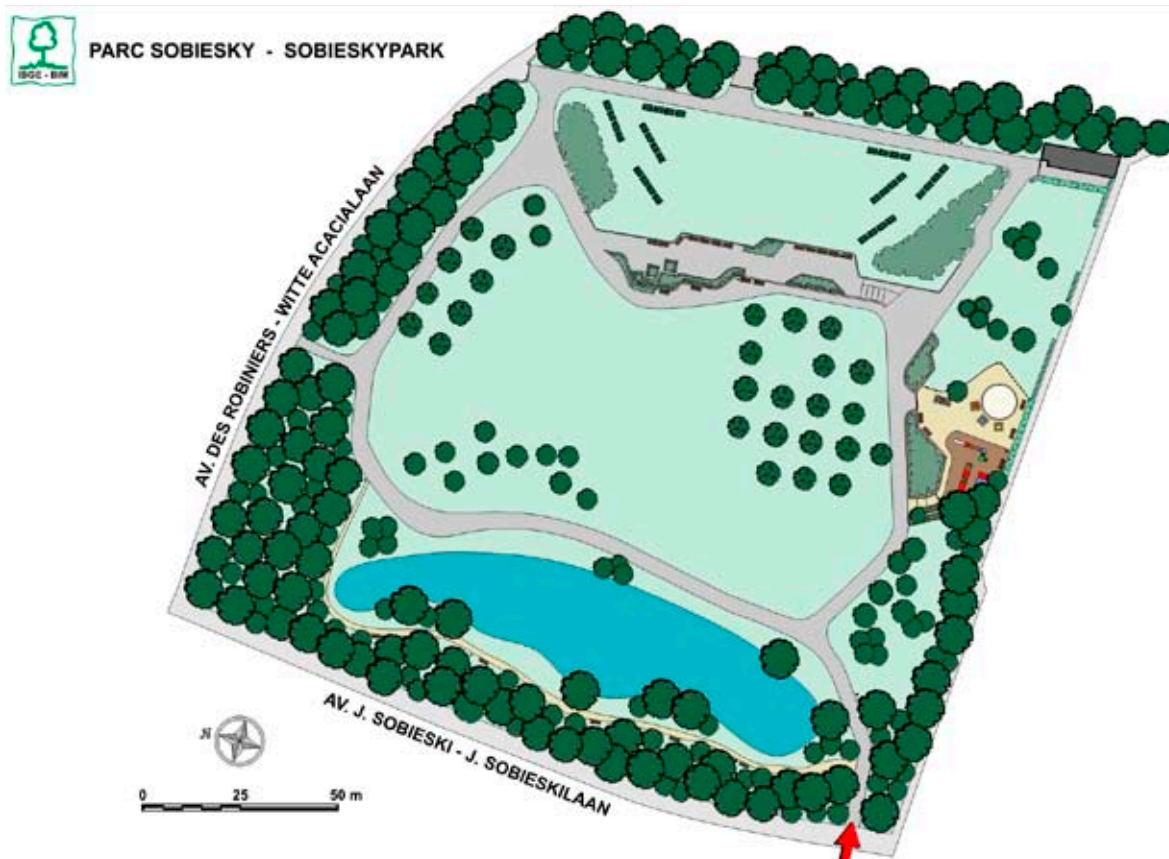
Superficie : 3 hectares 8 ares.

Typologie : ancien fruitier transformé depuis 1978 en jardin de promenade.

Propriétaire : Donation royale.

Gestion : Bruxelles Environnement-IBGE.

Classement : le site est inscrit sur la liste de sauvegarde du patrimoine bruxellois depuis le 11 juin 1998.



INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Les horaires d'ouverture du parc Sobieski sont identiques à celles des Jardins du fleuriste et du Jardin colonial voisins :

- du 1^{er} octobre au 31 mars, de 8h15 à 17h ;
- du 1^{er} au 30 avril, de 8h15 à 18h ;
- du 1^{er} mai au 31 août, de 8h15 à 20h ;
- du 1^{er} au 30 septembre, de 8h15 à 19h.

Des gardiens y font de fréquents passages pendant les heures d'ouverture.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens du parc.

En cas d'urgence : Parc Assistance au 0497/599 99 87.

Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be.

EQUIPEMENTS

Plaine de jeux avec bac à sable et toboggan, bancs, poubelles. Les chiens doivent être tenus en laisse.

ENTRÉES

Ceinturé par l'avenue Jean Sobieski et l'avenue des Robiniers à Laeken, le parc Sobieski est clôturé. L'entrée se trouve avenue Sobieski, juste en face du square Clémentine. Un passage piéton souterrain permet de rejoindre le parc Colonial qui se trouve juste derrière l'avenue des Robiniers. L'entrée des Jardins du fleuriste se trouve au fond du parc Sobieski.

ACCESSIBILITÉ PMR

En raison de son relief très marqué (pente d'environ 10%), le parc Sobieski n'est pas recommandé pour les personnes à mobilité réduite.

TRANSPORTS PUBLICS

Métro : 1A (arrêt Stuyvenbergh).

Entre 2007 et 2009, la STIB opère une vaste restructuration de son réseau pour améliorer la mobilité à Bruxelles. D'importants changements de lignes auront lieu au cours de cette période. Nous vous invitons à consulter le [site de la STIB](#) pour connaître les lignes de transport en commun qui vous conduiront vers le parc dont il est ici question.

Train : Gare Bockstael.

POUR EN SAVOIR PLUS

La brochure de Bruxelles Environnement-IBGE :

- Parcs et jardins royaux de Laeken.
(A commander au 02/775 75 75 ou via info@bruxellesenvironnement.be).
- Plus d'info sur [le patrimoine architectural de la Région](#).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).
- Plus d'info sur [la promenade verte](#) qui traverse le parc.

